



*De l'analyse des marchés de la Construction Durable
(performance énergétique et qualité environnementale) au
diagnostic de la montée en compétence dans les métiers du
Bâtiment et des ENR à l'horizon 2014*

Synthèse

Avril 2011

Projet mené en partenariat avec l'ALLIANCE VILLES EMPLOI, les Maisons de l'Emploi et l'ADEME, leur soutien financier et l'appui méthodologique de l'ALLIANCE VILLES EMPLOI et de l'ADEME

I. Un contexte socio-économique spécifique sur le territoire de la MDEF du Calaisis qui influence les marchés, l'emploi et la formation du secteur Bâtiment et ENR

L'évolution des marchés est fortement influencée par les spécificités socio-économiques des territoires. Attractivité du territoire, typologie des ménages, précarité énergétique, typologie du parc de logements et de locaux, capacité de l'appareil de production Bâtiment à répondre aux mutations importantes, stratégie de développement des ENR... sont autant de variables qui facilitent ou freinent, la prise en compte des nouveaux enjeux en lien avec le Grenelle de l'environnement.

Le territoire de la MDEF du Calaisis représente près de 160 000 habitants répartis sur 63 communes. Il compte 5 EPCI : 1 Communauté d'Agglomération qui concentre 61% de la population et 4 Communautés de Communes. A une commune près, Zone d'Emploi INSEE et territoire de la MDEF se confondent.

Depuis le dernier recensement de 1999, la population du territoire a augmenté de +2,3% (augmentation plus soutenue que dans le département +1,3% et la région +0,7%. D'autre part, l'indice de jeunesse de la population est élevé 1,72 contre 1,40 sur le département. Le nombre de ménages devrait continuer à croître d'ici 2020 (renouvellement du parc de logement).

La capacité de réponse de l'appareil de production du secteur Bâtiment : 443 entreprises

Source : INSEE - Sirene - 01/01/09

	Tous secteurs	Bâtiment	Part Bâtiment / tous secteur
MDE Calaisis ZE 3125 - Calaisis	5 765	443	7,7%
Pas de Calais	51 962	4 921	9,5%
Nord Pas de Calais	155 354	13 511	8,7%
France	3 519 416	390 130	11,1%

Comme dans la plupart des territoires de la région, les effectifs salariés du Bâtiment sont en repli. Il est cependant sensiblement plus important sur le territoire de la MDEF du Calaisis avec près de 5 points de plus (-8,9%) que le département (-3,5%) et la région (-4%, soit 1 911 salariés.

Le Diagnostic : méthode

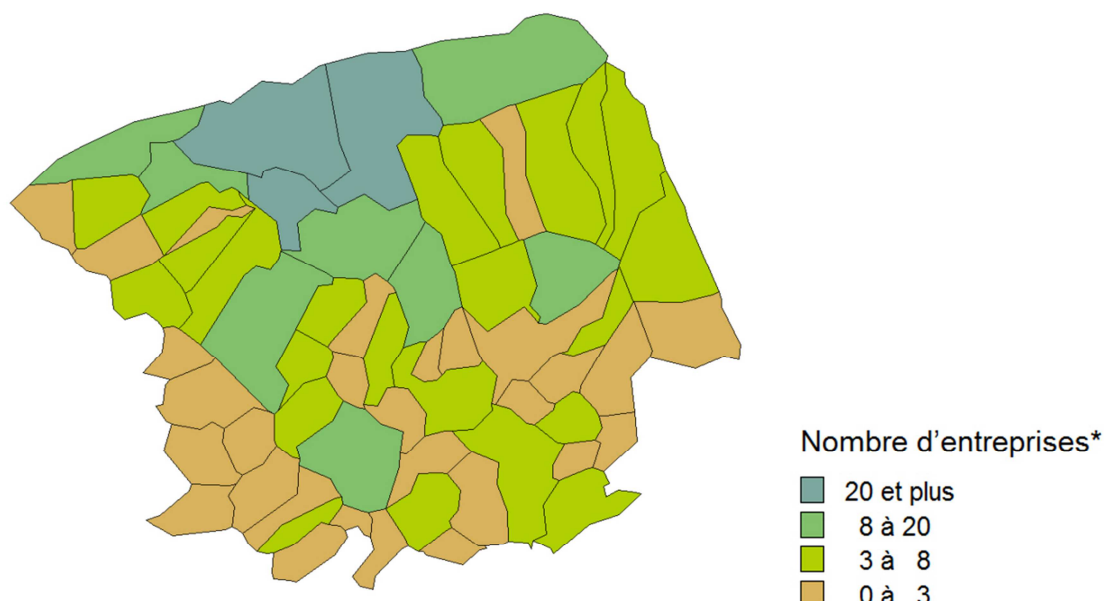
Le champ : Les marchés, l'emploi et la formation du secteur Bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement (performance énergétique et qualité environnementale), sur le territoire de la MDEF.

Un diagnostic en 3 temps ...

- Analyse des données conjoncturelles et structurelles
- Enquête auprès des entreprises: objectif comprendre leurs pratiques actuelles et les perspectives sur les marchés liés à la performance énergétique et à la qualité environnementale
- Analyse prospective et conclusion du diagnostic

Le « livrable » reflète sur près de 150 pages, cette démarche. Il est structuré autour de 5 parties afin de donner aux partenaires locaux, régionaux et nationaux, un outil complet et cohérent pour l'élaboration de leur plan d'action :

- I. Données de cadrage
- II. Les marchés du Bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement sur le territoire
- III. Performance énergétique et qualité environnementale: un impact sur l'emploi du secteur Bâtiment
- IV. Diagnostic de l'offre actuelle de formation Bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement sur le territoire
- V. Conclusion: La relation Marché / Emploi / Formation: Prévission à l'horizon 2014



Répartition des entreprises* du Bâtiment sur le territoire défini par la MDEF

Source: INSEE SIRENE 01/01/2009

4 activités concentrent 52,8% des 443 entreprises du Bâtiment recensés, les travaux de maçonnerie gros œuvre, l'installation électrique, menuiserie bois PVC et les travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation.

Un parc de logements très typé

Le potentiel de rénovation énergétique des logements est fortement conditionné par les caractéristiques du parc : près de 63% des logements ont plus de 35 ans. On y dénombre près de 68 000 logements, traditionnellement des maisons, dont 91% de résidences principales. 58% des occupants sont propriétaires de leurs logements.

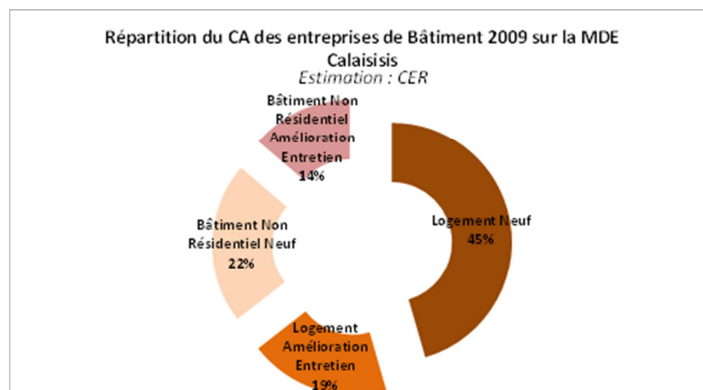
D'autre part, le locatif Hlm joue un rôle important d'accueil de ménages à faibles revenus sur le territoire (19% de ménages logés en Hlm). Les organismes Hlm contribuent aussi à loger des propriétaires (en groupés ou au sein de résidences ou lotissements hlm) avec les coopératives Hlm notamment et avec les autres organismes qui pratiquent la vente Hlm ou l'accession sociale.

Un contexte de précarité énergétique complexe

Le territoire se caractérise par une part importante de ménages modestes, 54% des foyers ne sont pas imposés, soit 10% de plus que pour la France. A cela s'ajoute un parc de logements anciens important. Un taux de chômage qui avoisine les 13% : l'ensemble de ces éléments crée des conditions de vulnérabilité face à la précarité énergétique importante pour une partie des ménages vivant sur le territoire.

II. Les marchés du Bâtiment impactés par les objectifs de performance énergétique et par la qualité environnementale

Un Chiffre d'Affaires des entreprises du Bâtiment sur le territoire de la MDEF du Calais (soit 156 Millions d'Euros en 2009) qui dépend à 67% de la construction neuve et à 54% du logement. Un marché de la réhabilitation en voie de redressement après avoir fléchi.



Source : Sitadel2

	Construction neuve - Logement		
	Logements commencés en 2010	Evolution 2009-2010	Evolution 2005-2010
Calaisis	418	-33,1%	-48,5%
Pas-de-Calais	5 458	-10,2%	-26,6%
Nord-Pas-de-Calais	15 159	+7,0%	-23,9%
France métro.	345 966	+3,4%	-22,1%

On observe un recul sensible depuis 2007 des mises en chantier de logements. Un marché du logement neuf où intervient fortement les maîtres d'ouvrage Hlm (25% contre 8,8% au niveau national sur la période 2000-2009).

Nouvelle baisse des mises en chantier de locaux (-68,8%) en 2010 après un regain en 2009. Une construction de locaux non résidentiels difficilement prévisible ; Une construction de locaux non résidentiels très portée par les services publics (30,7%).

Source : Sitadel2

	Construction neuve - Locaux		
	Surface (en m ²) commencées en 2010	Evolution 2009-2010	Evolution 2005-2010
Calaisis	28 069	-68,8%	-55,2%
Pas-de-Calais	465 087	-28,3%	-47,9%
Nord-Pas-de-Calais	1 178 855	-23,6%	-45,9%
France	22 326 876	-19,6%	-40,2%

Les travaux de Performance Énergétique et Qualité Environnementale (PEQE) représentent 19% de ce Chiffre d'Affaires, soit 30 MEuros. Ils sont réalisés à 71% dans le neuf, 64 % dans le logement. Il est à noter que le logement est plus générateur de travaux PEQE tant dans son entretien amélioration que dans le neuf. Un marché du PEQE qui tarde cependant à se lancer.

Les marchés liés à la régulation et la ventilation, d'une part, et à l'installation d'équipements de chauffage performant, d'autre part constituent les principaux marchés liés à la Rénovation Énergétique de logements sur le territoire.

Un marché BBC qui s'organise, on assiste à une progression des demandes de labellisation. En 2010, 51% des demandes de labellisations enregistrées dans le Pas de Calais concernent des logements collectifs, elles représentent 24% des demandes de la région.

En ce qui concerne les entrepreneurs, malgré la prise de conscience de l'augmentation de la demande de l'offre globale, ils restent peu nombreux à s'inscrire dans cette démarche. L'offre globale est définie ainsi : « une offre globale apporte une solution couplant plusieurs technologies (parois, ventilation, chauffage...) pour une amélioration énergétique performante du bâtiment. »

III. Performance énergétique et qualité environnementale: un impact sur l'emploi du secteur Bâtiment sur le territoire

Quelles sont les caractéristiques spécifiques de l'emploi sur le territoire ?

Source UCF 15/03/08	Age moyen des salariés entreprises du Bât
MDE	38,1
Pas de Calais	37,2
NPdC	37,6
France	37,6

(y compris apprentis)

L'âge des salariés des entreprises du Bâtiment sur le territoire de la MDEF du Calaisis est supérieur à la moyenne du département et de la région (38,1 ans).

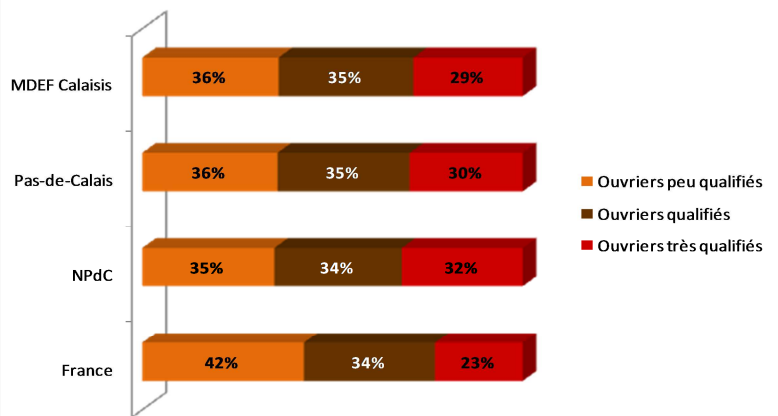
Seuls 5% des salariés des entreprises de Bâtiment sont des cadres, avec un âge moyen de 47,3 ans, avec un taux de 22% de 55 ans et plus. Il va falloir préparer leur départ et mettre l'accent sur l'adaptation aux nouvelles compétences liées à la performance énergétique et aux ENR.

Le poids des ouvriers très qualifiés est sensiblement identique à la région.

Sans surprise, Calais et ses environs concentrent l'essentiel des effectifs.

Répartition des ouvriers du Bâtiment (y compris apprentis) selon leur qualification *

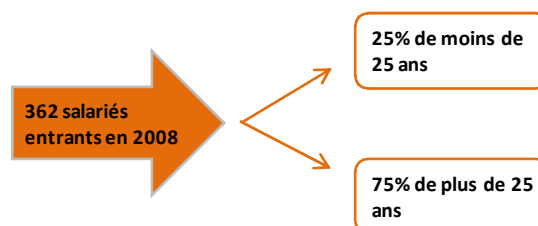
Source : UCF au 15 mars 2008 y compris apprentis



Avec 362 salariés entrants et 235 sortants, le taux de rotation (16%) est sensiblement inférieur au département (18%) et la région (19%)

	Mouvement des salariés dans les entreprises de Bâtiment (y compris apprentis)					Taux de rotation *	
	Nombre de salariés	Nombre d'entrants	Taux d'entrants	Nombre de sorties	Taux de sorties	...ensemble des salariés	...des moins de 25 ans
MDEF Calais	1 823	362	20%	235	13%	16%	28%
Pas-de-Calais	22 117	4 772	22%	3 176	14%	18%	31%
NPdC	62 500	14 007	22%	9 180	15%	19%	33%
France	1 085 522	274 987	25%	161 825	15%	20%	33%

Source : UCF au 15 mars 2008 y compris apprentis



La demande d'emploi : Au 31 août 2010, on compte 1 181 Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) issus du secteur de la construction sur le territoire de la MDEF du Calais, soit 13% de ceux du département. Ce chiffre représente une évolution de + 3,2% par rapport au niveau observé au 31 août 2009. La hausse du nombre de demandeurs d'emploi depuis juillet 2008 est forte, on ne rattrape pas cependant le nombre de DEFM de janvier 2000.

Toujours à la même date, on recense 1 935 demandeurs d'emploi recherchant un métier dans le BTP (soit 15% des mêmes sur le département). Un profil en moyenne plutôt jeune avec 29% de moins de 25 ans (identique au département), 78% sont qualifiés (déclaratifs au moment de l'inscription). La part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an auprès des services de Pôle Emploi est de 47% (32% sur la France, 40% le département).

La préparation du gros œuvre et des travaux publics (18%), la maçonnerie (16%), la peinture bâtiment (12%) et l'électricité bâtiment (12%) concentrent 58% des DEFM du territoire.

La maîtrise des compétences : Parmi les entreprises qui souhaitent développer leur activité sur des domaines techniques, 49% déclarent en maîtriser les compétences requises. Les compétences techniques les moins bien maîtrisées sont la géothermie (29%), la mise en place de dispositifs d'autocontrôle et les enduits de type chaux, chanvre, terre (33%) Au sujet des réglementations, 46% des entreprises, avec salariés, maîtrisent les compétences réglementaires sur lesquelles elles souhaitent se développer ; la réglementation thermique est celle qui est la moins maîtrisée.

L'emploi lié aux marchés de la Performance Energétique et de la Qualité Environnementale (PEQE) :

En 2009, 1 665 actifs Bâtiments sont regroupés sur le territoire de la MDEF du Calais. Parmi ces actifs, les marchés de la Performance Energétique et de la Qualité Environnementale représentent 318 équivalents temps pleins (à la fois emplois salariés et les artisans seuls), dont 225 sur la construction neuve à performance énergétique et 93 sur la rénovation énergétique. 73 emplois sont consacrés à la Rénovation Energétique du parc de logements existants sur le territoire de la MDEF. Sur un an, le nombre d'emplois équivalent temps plein dans le secteur du Bâtiment a chuté dans le département du Pas de Calais (-7,2%). Cette chute est deux fois plus importante dans le domaine du Second Œuvre (-8,9%) que dans celui du Gros Œuvre (-4,4%). Les travaux publics enregistrent quant à eux une forte augmentation de l'intérim (+42,2% en un an dans le département). On observe que l'intérim connaît de plus fortes variations saisonnières dans le département et dans la région que dans l'ensemble de la France.

Des signes de montée en compétences des entreprises de Bâtiment... Les signes de montée en compétence se renforcent au fil des ans traduisant ainsi une volonté commune des pouvoirs publics et des branches professionnelles pour développer ces nouvelles compétences. Parmi les labels et certifications des professionnels du Bâtiment, on relève sur le territoire de la MDEF du Calais, 1 entreprise Quali'Bois (pour chauffage Bois Energie), 7 entreprises Quali'PV (pour électricité solaire), 7 entreprises Quali'Sol (pour eau chaude solaire et chauffage solaire) enfin 4 entreprises Quali'PAC (chauffage aérothermie et géothermie). Pour obtenir ces appellations, l'entreprise doit avoir installé précédemment l'un des équipements concernés, avoir bénéficié d'une formation agréé par Quali'ENR, avoir fait valider les Acquis de l'Expérience (VAE) d'une ou plusieurs personnes au sein de l'effectif permanent ou avoir fait suivre une formation d'au moins 350h dans les métiers considérés et réussir un questionnaire de validation organisé par Quali'ENR.

IV. Diagnostic de l'offre actuelle de formation Bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement sur le territoire

La formation initiale : En 2008-2009, on a recensé 355 élèves en formation initiale Bâtiment sur le territoire de la MDEF du Calais, soit 5,6% du département. Tant sur le territoire de la MDEF que sur la Zone d'Emploi, 6 groupes de spécialités sont accessibles contre 19 au plan régional ; on a formé des maçons (95, 26,8%), des menuisiers (93, 26,2%), des chauffagistes (55, 15,5%). L'offre de formation est déséquilibrée mais se distingue toutefois sur quelques spécialités en particulier la menuiserie qui accueille 6% des effectifs régionaux. 9% des formés préparent un diplôme de niveau IV. 91% des jeunes en formation initiale préparent un diplôme de niveau V par la voie scolaire. L'offre de formation majoritairement tournée vers l'acquisition de savoir-faire de base renvoie à la question des poursuites d'études éventuelles. Toutefois, la réforme de la carte scolaire impliquant l'essor des Bac pro et la disparition des BEP pourrait, à court terme, écorner l'hégémonie des niveaux V au profit des niveaux IV.

La part des apprentis est de 2% avec 7 apprentis (2008-2009). De façon générale, le Nord pas de Calais se classe en dernière position des régions françaises au regard de l'apprentissage. Cette faible représentation doit toutefois s'atténuer avec l'arrivée de l'antenne BTP CFA.

La formation continue pour les entreprises de moins de 10 salariés : En 2009, sur le territoire de la MDEF du Calais, les entreprises de moins de 10 salariés ont envoyé 59 stagiaires en formation (soit 2,9% du contingent régional). Ceux sont les ouvriers d'exécution avec 36% de stagiaires qui sont le plus formés ; les formations portant sur l'échafaudage (avec 23,7%) qui ont été le plus représentées. On ne recense aucune formation en lien avec les Energies Renouvelables sur le territoire. On comptabilise 6 contrats de professionnalisation en 2009. 4 sur les 6 sont pour des jeunes de moins de 20 ans.

La formation continue pour les entreprises de plus de 10 salariés (les données sont régionales) : 11 757 stagiaires ont suivi une formation en 2009 sur le Nord Pas de Calais, c'est 5,4% de plus que la moyenne des 4 dernières années. 65% des formés sont des ouvriers, issus à 24% des entreprises de plus de 500 salariés.

Les contrats de professionnalisation (420 en 2009) connaissent un deuxième exercice de baisse. Ils restent majoritairement dédiés aux jeunes (355, soit 85%). Ils concernent à 31,7% le Gros Œuvre.

Le dispositif FEEBAT : il est insuffisamment mobilisé sur le territoire de même que dans le Nord-Pas de Calais (2,35% des formés France entière pour une population représentant 6,5% du total national). Une phase de reprise de la demande semble s'amorcer en fin d'exercice 2010.

V. Conclusion: La relation Marché / Emploi / Formation: Prévision à l'horizon 2014 sur le territoire

Les marchés du Bâtiment à l'horizon 2014. Les prévisions à horizon 2014 reposent :

- Une évolution de l'activité Bâtiment très modérée sur le territoire de la MDEF du Calais, notamment en termes de construction neuve ;
- Un potentiel de travaux de rénovation énergétique important sur le territoire la MDEF du Calais ;
- et enfin, une progression de la part de la performance énergétique et de la qualité environnementale dans le chiffre d'affaires Bâtiment sur le territoire (plus de 50% du chiffre d'affaires du Bâtiment).

Sur le marché des travaux liés à la rénovation énergétique du parc de logements existants, l'isolation des parois opaques tant intérieures qu'extérieures apparaît comme un marché dominant au même titre que le remplacement des menuiseries extérieures.

En ce qui concerne les équipements ENR, les pompes à chaleur restent le principal marché en 2014, devant le bois. Quant aux marchés du photovoltaïque et du solaire thermique (part très faible en 1999), ils connaîtront des progressions.

Les volontés de développement des marchés : vue d'ensemble

La quasi-totalité des entreprises de Bâtiment du territoire souhaitent développer leur activité sur au moins une filière liée à la performance énergétique et qualité environnementale : 97% des entreprises avec salarié(s).

Les plus fortes volontés de développement technique des entreprises se portent sur la rupture des ponts thermiques, les vitrages à isolation renforcée, les techniques de pose d'huissierie, le chauffage bois, l'étanchéité à l'air.

La réglementation thermique est celle sur laquelle les volontés de développement sont les plus fortes (75%), loin devant la réglementation sur l'accessibilité (54%) puis la réglementation sécurité incendie (33%).

Sur des domaines plus transversaux, ce sont l'informatique – utilisation d'internet, les dispositifs d'aide aux travaux (crédit d'impôt, éco-PTZ, éco-subsventions, ...), l'approche globale dans les travaux de rénovation, puis les gestion, tri et recyclage des déchets de chantier qui devraient se développer à horizon 2014, à condition que les entreprises continuent à se former.

Le développement des marchés quelle que soit l'activité de l'entreprise

Les entreprises de Gros œuvre ont de fortes volontés de développement sur les marchés de mise en œuvre de matériaux de gros œuvre de type brique mono mur, béton cellulaire, ... et sur ceux d'étanchéité à l'air.

Les entreprises de bois souhaitent s'engager davantage sur les marchés panneaux bois - bardage bois, sur ceux des vitrages à isolation renforcée, et sur la mise en œuvre de matériaux d'isolation intérieure de type chanvre, laine de bois, ouate de cellulose, ...

En ce qui concerne les entreprises d'aménagement finition – Métal, le développement se porte sur la mise en œuvre de peintures, de colles, solvants à la chaux, huile de lin, ... et sur les vitrages à isolation renforcée.

L'impact sur les besoins en emploi à l'horizon 2014

On observe une légère baisse du nombre d'emplois de la production Bâtiment entre 2009 et 2014 (-2%) mais un nombre d'emplois mobilisés dans le domaine de la performance énergétique et qualité environnementale multiplié par 2,6. En effet, de 2009 à 2014 le nombre d'emplois mobilisés, en Equivalent Temps Plein, passe de 318 à 829, soit 51% de l'ensemble des emplois de la production Bâtiment.

Les maçons restent les plus représentés sur ces marchés en 2014. Suivent les électriciens et les plombiers chauffagistes.

Pour ce qui concerne la rénovation énergétique des logements, c'est plus de 100 emplois qui seront concernés en 2014 par la performance énergétique et qualité environnementale.

Les besoins en formation liés à la performance énergétique et à la qualité environnementale à horizon 2014

Les besoins en formation liés à la performance énergétique et à la qualité environnementale ne peuvent pas être identifiés indépendamment de l'évolution probable des marchés et des compétences d'ores et déjà maîtrisées. Les enjeux de formation se trouvent donc au croisement des volontés de développement des entreprises et de leur besoin de formation sur ces filières.

Une volonté forte de développement des compétences sur plusieurs filières techniques

La filière qui présente le plus fort enjeu de développement et d'acquisition des compétences est la rupture des ponts thermiques. 3 entreprises sur 4 souhaitent se développer dans cette filière, et parmi elles 63% doivent se former.

Les entreprises de Bâtiment du territoire souhaitent également se développer sur le vitrage à isolation renforcée, l'étanchéité à l'air, l'isolation par l'extérieur, les panneaux bois, bardage bois et l'ossature bois. En fonction des filières, la volonté est davantage d'acquérir la compétence ou bien de la développer.

La réglementation thermique : une forte volonté de développement des entreprises de Bâtiment et des compétences qui restent à acquérir

3 entreprises sur 4 souhaitent se développer sur la base de la réglementation thermique. Les volontés de développement des autres types de réglementations sont moins importantes et l'enjeu de formation est moins marqué.

Une volonté forte de développement des compétences sur 4 filières transversales

3/5 des entreprises de bâtiment souhaitent davantage développer leur activité avec l'appui des dispositifs d'aide aux travaux (crédit d'impôt, éco-PTZ, éco-subsidations, ...). La montée en compétences reste à faire si elles veulent atteindre leurs objectifs : en effet, 34% estiment qu'elles doivent acquérir des compétences dans ce domaine.

Les 3 autres filières sont l'informatique – utilisation d'internet, l'approche globale des travaux de rénovation et la gestion tri et recyclage des déchets de chantier. La volonté des entreprises de développer leur activité avec ces compétences est forte mais la part d'entreprises qui doivent acquérir ces compétences est moins élevée que pour les dispositifs d'aide aux travaux et pour l'informatique.

**Cellule Économique Régionale
Pour la Construction et l'aménagement
Nord – Pas de Calais**

44 rue de Tournai

BP 259

59019 Lille cedex

Tél : 06 72 24 10 11

Courriel : Dre-nord-pdc.cer5962@i-carre.net

Cer5962@orange.fr